



# MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le Ministre délégué

Paris, le

25 AVR. 2024

Nos Réf. : D-24-005813 / DDC-DREG-CP / DGS-PZ  
Vos Réf. : votre courrier du 26 mars 2024

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la poursuite de la surveillance nationale du mésothéliome. La surveillance nationale des mésothéliomes est une priorité de santé publique. En effet, l'incidence du mésothéliome pleural continue d'augmenter en France avec un nombre estimé de 1 100 nouveaux cas sur la période 2015-2016, dont 27% de femmes.

Dans ce contexte, il n'est nullement envisagé de renoncer à cette surveillance qui apporte des éléments de connaissance et d'aide à la décision indispensables à la mise en œuvre des politiques de santé publique en la matière. L'Agence nationale de santé publique (Santé publique France), chargée de cette surveillance, a rencontré des difficultés techniques pour mettre en œuvre la stratégie de surveillance qu'elle avait élaborée avec ses partenaires dans le cadre du dispositif national de surveillance du mésothéliome. L'agence souhaite en conséquence ajuster les modalités opérationnelles de cette surveillance afin de résoudre les problèmes rencontrés, notamment en termes d'exigence de sécurisation des données de santé. Le nouveau protocole de surveillance sera disponible en 2024.

D'ici 2025, Santé publique France actualisera les indicateurs de surveillance des données collectées entre 2018 et 2023 dans le cadre du programme national de surveillance des mésothéliomes. Elle poursuivra au-delà de 2025 l'actualisation régulière de ces indicateurs, autant qu'elle continuera de fournir des éléments sur la caractérisation des expositions à l'amiante identifiées comme étant à l'origine des mésothéliomes. Elle veillera également à maintenir et renforcer la prévention tertiaire (reconnaissance et prise en charge des travailleurs atteints d'un mésothéliome).

En ce sens, soyez assuré de ma volonté de continuer à soutenir les missions de Santé publique France et de l'ensemble de la chaîne de surveillance épidémiologique du mésothéliome pleural, qui touche encore de trop nombreux Français.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous

Frédéric VALLETOUX

Monsieur Didier LE GAC  
Député du Finistère  
Permanence parlementaire  
11 rue de Kerzouar BP 30089  
29290 SAINT-RENAN

Tél : 01 40 56 60 00  
14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

